

Procédure d'inscription pour l'admission en internat collèges publics – rentrée 2025

La procédure de candidature pour l'admission en internat s'est ouverte le vendredi **31 janvier 2025**.

Vous trouverez sur la circulaire relative aux modalités pour la rentrée 2025 ainsi que ses six annexes sur la page suivante : (se connecter à ESTEREL avant de cliquer sur le lien)

<https://esterel.ac-nice.fr/intracom/dsden-06-admission-en-internat-colleges-publics-rentree-2025/>

Pour rappel, les candidatures sont effectuées sur le site démarches simplifiées, en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/2025-internat-college-06>

La procédure en ligne est ouverte jusqu'au mardi **11 mars 2025 minuit**.

La famille doit se rapprocher de l'établissement d'origine afin d'obtenir l'Annexe 2 : « Avis de l'établissement d'origine ».

Cette annexe doit être remis à la famille par leur établissement d'origine avant la fermeture de la démarche pour validation de leur demande.

Si un certificat médical est nécessaire, la famille doit l'envoyer sous pli confidentiel à l'adresse suivante au plus tard le mardi 11 mars 2025 :

DSDEN des Alpes-Maritimes

Service médical – Internat 2025

53 avenue Cap de Croix

06181 Nice

Mme Beryl ROSSETTI
DEAE1
internat-colleges06@ac-nice.fr